

Les Traductions françaises des »Otia imperialia« de Gervais de Tilbury par Jean d'Antioche et Jean de Vignay. Édition de la troisième partie par Dominique Gerner et Cinzia Pignatelli, Genève (Droz) 2004, 595 p., ISBN 2-600-009-16-7, EUR 109,76.

rezensiert von/compte rendu rédigé par
Frankwalt Möhren, Heidelberg

Les »Otia imperialia« (titre donné par quelques manuscrits), les »loisirs impériaux«, représentent une compilation qui fait la synthèse du savoir cosmologique de ca. 1200, dédiée à Othon IV. Tripartite, sa première *decisio* couvre l'histoire de l'univers depuis la Création jusqu'au Déluge en suivant de près Pierre Comestor; la deuxième se sert de la Bible, de textes latins classiques, des Pères, de chroniques, de sources impériales et papales pour décrire le monde et les peuples qui l'habitent. La troisième *decisio* réunit pêle-mêle des *mirabilia* de tout genre: *Des pommes qui croissent, chez les Sodomien, et deviennent fumée et cendre* (V), *Des bains Virgille, à Naples* (XV), *Du rivage de la mer sanz gravele, s'étendant de la Syrie jusqu'en Égypte* (XXVII), *Du gué de Rodestem en Engleterre* (XXXVII), *De la pierre resonnable* (J. d'Ant.: *Les pierres de la rationale*), D'Aaron (CXIV), etc. etc. (titres d'après Jean de Vignay). Ce sont les traductions de cette partie (un tiers de l'ensemble) qui font l'objet de l'édition présente. [14–17] Le texte latin de Gervais est conservé dans 28 manuscrits, parmi lesquels on peut relever le Wolfenbüttel (E) qui a servi à Leibniz comme base de son édition de 1707 (suppl. 1710), et le Vatican Vat. lat. 933 qui semble être un manuscrit travaillé par Gervais lui-même (ne contient que son texte). Du recensement des manuscrits latins résulte que Gervais a composé et revu son texte durant une période assez étendue dont le noyau serait 1211–1214. [18–23]

Les »Otia« ont été traduits par deux fois en ancien français, d'abord par Jean d'Antioche, à Acre, vers 1290 [sigle du Dictionnaire étymologique de l'ancien français (= DEAF): JAntOtiaP]¹, puis par Jean de Vignay, originaire de la région de Bayeux, travaillant à Paris, probablement vers 1323 [sigle: JVignayOisivG]. Jean d'Antioche s'était affirmé comme traducteur dès 1282, traduisant la Rhétorique de Cicéron. Sa théorisation du procédé de traduction (*[...] les proprieté des paroles, ne les raisons d'ordener les araisonemenz, et les diz dou latin ne sont pas semblables a celes dou françois [...]* [27]) est connue depuis 1899 et est citée par les »traductologues«², mais sa terminologie mise en œuvre n'a pas atteint les dictionnaires antérieurs au DEAF. La conscience linguistique de Jean a quelque chose d'innovatrice – émane-t-elle de sa condition de vie poliglote en Terre Sainte? En tout cas, c'est un objet rénumérateur pour l'observation du procédé de traduction. Malheureusement, le manuscrit unique tardif, Bn fr. 9113 [fin XV^e s.], de par sa graphie rajeunie, obstrue la vue sur la langue de Jean sur certains points.

¹ Pour les sigles utilisés dans ce compte rendu, voir le Dictionnaire étymologique de l'ancien français sous www.deaf-page.de (accès libre).

² Le passage entier est dans JAntRect; il est cité dans Ulrich Mölk, *Französische Literaturästhetik des 12. und 13. Jh. – Prologe – Exkurse – Epiloge*, Tübingen 1969, petite anthologie commode de 82 extraits. Également dans S. Lusignan, *Parler vulgairement*, 1987.

Cinzia Pignatelli a bien fait de placer toute son étude linguistique sous l'angle traductionnel. [36–62] Quant au lexique, il peut être repris sous sa forme mlt., p. ex. *tetragramaton* (alors défini dans le texte: *le nom de quatre lettres ou de quatre mos*); il peut être maintenu comme latinisme, soit déjà existant comme *imperfeccion* (DEAF I 124: depuis 1^{ère} moitié XII^e s.; JAntOtiaP I. III, I 6 s'y insérerait comme cinquième att.), soit »par néologisme« [38]. Cette dernière catégorie est des plus aléatoires puisqu'elle dépend entièrement de la lexicographie: *incube*, par exemple, est bien la première attestation par rapport à Gdf, TL, FEW et TLF, mais non par rapport à AND et DEAF; *equinocial* est dans IntraStrD de ca. 1270, etc. Cela vaut aussi pour la catégorie suivante, »néo-formation«, avec *conjureur*, etc., et pour la catégorie »extension de sens d'un mot déjà existant« [40]: cette extension pourrait s'attester antérieurement, ou elle est difficile à prouver, p. ex. *intituler*, qui aurait le sens de »inculper«: le passage complexe semble compréhensible avec le sens usuel du mot (Jean de Vignay traduit par *quant il a non de*, XCVII 11). D'autre part, l'attestation en fournirait la première attestation si le mot était présent dans l'original de ca. 1290 (v. DEAF I 368,14); si l'original avait *en-*, l'attestation, alors datable de la date du manuscrit, fin XV^e s., reste importante (seule attestation du XV^e s.). Toutes les catégories établies dans ce chapitre sont intéressantes et vont inspirer la traductologie. Dernier exemple: parmi le groupe des mots »adapté[s] probablement du provençal ou de l'italien« figure *flat* »haleine« qui est en effet occitan et qui figure aussi dans SidraCLR gloss. et dans un autre texte français de Terre Sainte (ca. 1240 AssJérBourgMK p. 261, cf. Mechtild Bierbach, Barbara von Gemmingen, Kulturelle und sprachliche Entlehnung. Die Assimilierung des Fremden, Bonn 1999, p. 112 n.).

Également les autres sous-chapîtres traitant de la langue du traducteur (pour autant que l'on puisse en juger à travers la copie tardive) témoignent d'une prudence savante en jugeant des faits. Malgré cette prudence, l'éditeur doit s'affirmer et trancher ici et là, d'où la liste des erreurs manifestes relevées dans le texte. [54–57] Parmi les »mauvais déchiffrement[s] du mot latin« se trouve par exemple *porte* (près de Grenoble il y a *une porte que on appelle de Saint Michiel de Camise, qui est dessus le moustier Saint Theodore*), corrigé en *prieuré*, puisque le texte latin porte *prioratus* »lu **porta*«. Mais le texte parallèle de Jean de Vignay a également *porte* (bis). C'est-à-dire qu'il faut chercher l'erreur du côté du texte latin.

Suit un grand chapitre, »La langue du ms. BNF [fr.] 9113: étude des graphies' [63–93] évitant délibérément la dénomination »phonétique«, suivant en cela Ch. Th. Gossen, *TraLiLi* 6,1 de 1968, qui, mûri de 20 ans, tint à distinguer soigneusement graphie et phonème dans la préface de la deuxième édition de sa »Grammaire« (sa »Phonétique« thématise ensuite régulièrement la valeur des graphies). C. Pignatelli est d'autant plus circonspecte que son manuscrit unique est plus récent que le texte, et ce de l'ordre de deux siècles. En outre, l'origine du texte original de Terre Sainte et la patrie du scribe, probablement picarde (confusion de consonnes sourdes et sonores, etc.), compliquent les choses. C'est pourquoi nous trouvons p. ex. l'explication de la graphie *chivalier* d'abord comme caractéristique du Nord et de l'Est et aussi de l'occitan [64] et de nouveau parmi les phénomènes occitans [91]. En partant de l'analyse graphique il faut procéder à l'analyse phonétique pour finalement conclure sur l'apport de l'auteur et du scribe (et des intermédiaires éventuels). C.P. s'est

très bien battue et elle nous promet l'analyse du vocabulaire tributaire à la situation particulière en Terre Sainte. Du reste, on a bien le sentiment que le fond est resté stable et que les modernisations éventuelles sont à chercher dans le menu. (Par exemple [*terre*] *englueuse*, LXXXII 3 et 5, serait la première attestation par rapport à DEAF G 907,41, mais le scribe a pu ajouter le préfixe sans trop s'éloigner d'un texte qui a peut-être eu *glueuse*). Une preuve en est précisément le maintien de mots que le scribe ne connaissait probablement pas (comme *flat*, déjà mentionné). Ce fait parle aussi contre une série d'intermédiaires.

L'édition proprement dite est menée selon des principes traditionnels et sobres, les corrections sont dûment indiquées. La transcription du manuscrit tardif, donc moins lisible qu'un manuscrit ancien, écrit par un scribe pas toujours attentif (p. ex. l 4 *hanel* pour *hanap*, causé par *aneaux* précédant), est impeccable. La collation de plusieurs feuillets n'a pu produire une seule faille. La toilette du texte paraît raisonnable, en tout cas bien lisible. C'est sans doute par condescendance vers le lecteur moderne que des tirets réunissent ici et là des mots séparés par le scribe (*d'ores-en-avant*, *aux choses que on a a-faire est bonne chose* [152]) selon son sentiment du génie de la langue – le lecteur ne s'en plaindra pas et le philologue est content d'être informé.

La tâche de Dominique Gerner était similaire et quand même très différente. Jean de Vignay, traducteur prolifique, rattaché à la cour royale pendant toute sa vie, cleric de Saint Jacques du Haut Pas (à Paris), était un artisan habile, sans être brillant. Son savoir du latin et du métier de traducteur avaient atteint, autour de 1323 (il est né vers 1285 près de Bayeux) une qualité certaine. Ses phrases sont courtes et précises, bien qu'elles ne rendent pas toujours le sens exact des auteurs latins; souvent il résume ou il abrège dans le détail. [97–106] Le manuscrit unique, Bn Rothschild IV.1.5 (3085), exécuté à Paris vers 1340 ou peu avant, est presque contemporain. Il y a donc proximité géographique et chronologique entre traduction et écriture; la copie semble très proche du texte de Jean. [106–109] Un grand chapitre [111–135] traite des procédés de traduction mis en œuvre [111–135]; c'est un catalogue raisonné de l'art du traducteur et de ses interventions: additions, réductions – souvent simplifiant la langue –, traitement de la syntaxe, du vocabulaire, suivis d'une typologie des fautes culminant dans le constat de l'ignorance du traducteur comme source d'erreurs. Appeler un mot d'un texte ancien «néologisme» (titre de chap.) est également ici osé («Les mots [...] semblent être de créations de Jean de Vignay»): il peut s'agir de premières attestations par rapport à notre lexicographie déficiente, ce qui ne prouve rien. Spécialement les latinismes ne méritent que rarement une telle dénomination. Par exemple *infecondité* antidate bien TL (auquel on renvoie; aussi dans DEAF), mais son emploi n'a rien de surprenant (le sens diffère légèrement: terre, pas homme). *Interrupcion* a pu être repris du latin à tout moment et est en effet attesté depuis 1281 (DEAF I 360). *Emperial* (*ciel-*) (sans renvoi: partie I ou II) est antidaté par 1295 BibleGuiart, Gdf 3,62a (v. IntrAstrD 132), etc. Aussi ne peut-on que souligner la note qui suit *emperial*: «[...] Un certain nombre [...] flottait certainement dans l'air des écoles [...]». Comme «calque sémantique», qui «sont plus difficiles à repérer, sauf dans les erreurs» est cité *en fu menee* pour *ducta* «épousée»: d'une part, si c'est un calque, ce n'est pas une erreur, d'autre part, cet emploi (ou sens?) est attesté p. ex. chez Chrestien (ErecF 662, TL 5,1409).

Bref, les observations sont enrichissantes et stimulantes (y incluse l'analyse du caractère »moyen français« du texte [138]); elles seront lues. L'édition suit les règles usuelles. La transcription est bonne. Tout comme chez les scribes, on peut observer des moments de fatigue: le début (f° 137-) est exempt d'erreurs, au f° 167–168 se trouvent les bévues usuelles, allant dans le sens de la graphie moderne ou de son hypercorrection (LVIII 1 *cele plaigne* l. *celle p.*, LIX 2 *qu'une* l. *que une*, 11 *nobles* l. *noble*, 22 *mais* l. *mes*).

Les »Notes« [443–485] couvrent les deux textes; elles fournissent dans beaucoup de cas la leçon du texte source latin. Le »Glossaire« commun est fait très consciencieusement. Dans bien des cas il fournit un renvoi type à un dictionnaire (surtout TL, FEW, TLF; plus souvent pour JAntOtiap) et parfois le terme latin traduit. Le signe de division précède les mots qualifiés de hapax ou de première attestation (»attestations nouvelles«, 487). C'est très louable. Comme le texte réunit sous forme de résumé tant de descriptions de faits ou d'événements curieux, son vocabulaire est très riche et varié; il ressemble en cela aux encyclopédies du genre de Sydrac. Remarques: *abbacie* »abbaye« est aussi dans des textes anglo-normands ultérieurs (AND²), au sens de »prébende d'une abbaye« dans StatRealm 2,40b,-6 (*abbathie*, doc. 1386, AND); *courrouciee*, JVignayOisivG XCIX 5, n'est pas expliqué (p. ex. dans le chapitre »Étiologie des erreurs de traduction«, p. 131); *foiun*, *c'est à dire semblable a feu*, cité p. 113 n'est pas documenté; *gargueter* deuxième attestation, v. DEAF G 257,30; *garruler* 2^e att. [*garulé* l. *garrulé*], v. DEAF G 344; *germe* »race, origine« est à corriger à la lumière de DEAF G 572,5 et 19 (qui est à améliorer à son tour: les deux sens n'en font qu'un seul qui est à redéfinir); *gierre* »genre« s'ajoute comme graphie à DEAF G 465,43 (le sens (5^e) est attesté dep. ca. 1130); *glaçayer*, renvoyer à TL 4,347; *groseté* est probablement à lire *grosece*, il se rattache à *gros* adj., DEAF G 1483,15 »employé dans la doctrine des humeurs«, l'att. crée un sous-sens en DEAF G 1489,32 (lt. *grossities*, v. LathamDict 1,1109a, 4,b); *papier* »papyrus«, JVignayOisivG CXI 2, aurait mérité le glossaire, c'est la troisième attestation du mot [Finot p. 172, TLF, aussi en p. 176; 1308 GdfC] et la première du sens (supprimer »inexact« de la note); *pome*, dans *ponme de paumier que nous apelons dates*, ib. XXXII 2, ne surprend pas, mais la collocation n'est pas encore attestée (ad FEW 9,155a) et mérite le glossaire; *ydrofrage* est défini »animal ...« (JA) dans le glossaire et »peuple du golfe... « (JV) dans l'index des noms propres (»err. pour les Ichtyophages ...« est vrai, mais l'erreur est dans le texte latin; v. aussi p. 38 n. 29).

Détails: il manque la reproduction d'un folio de chacun dans deux manuscrits (il y a une miniature reproduite à la p. 149). P. 19, ms. Z, l. Phillipps; p. 71, l.4, »confirmerait la datation« est déroutant; p. 90 »traduction du Voyage« surprend; p. 573, Minervini, corriger *Tito*. L'étendue du glossaire est justifiée, car un glossaire ne sert pas seulement à traduire les mots difficiles (à ce compte on pourrait omettre *a*, *d'age*, *abisme*, *abstinence*, etc.), mais aussi à la valorisation du texte édité et du travail de l'éditeur, à la linguistique historique et aux autres sciences historiques. Également exemplaire: la confrontation des mots du texte édité avec la lexicographie existante sans laquelle la lexicologie redémarre à zéro à chaque fois. Bref, un glossaire qui va dans le sens de Chambon, RLiR 70,123–141. Voilà des éditions jumelles dont la publication met à la portée de la science le labeur investi dans deux thèses. Elle fournit une excellente base aux recherches futures qui pousseront plus loin la

connaissance du vocabulaire et la comparaison des trois versions maintenant disponibles.